



LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES LORS DU CONSEIL SYNDICAL DU 15 DECEMBRE 2022

Article L. 2121-25 modifié du CGCT

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE CONSEIL SYNDICAL :

- Procès-verbal de la réunion du Conseil Syndical du 13 octobre 2022 – **Approuvée à l'unanimité**

DÉLIBÉRATIONS :

- Délibération n°2022-110 : Projets photovoltaïques : Prise de participations – **Approuvée à l'unanimité**
- Délibération n°2022-111 : Actualisation des tarifs des apports des professionnels à l'UVE et en déchetterie – tarifs 2023 – **Approuvée à l'unanimité**
- Délibération n°2022-112 : SYTEVOM : Ouverture anticipée de crédits d'investissements 2023 – **Approuvée à l'unanimité**
- Délibération n°2022-113 : SYMETRI : Ouverture anticipée de crédits d'investissements 2023 – **Approuvée à l'unanimité**
- Délibération n°2022-114 : Convention de reprise des papiers collectés par l'association des Petits Chênes de Maizières : renouvellement – **Approuvée à l'unanimité**
- Délibération n°2022-115 : Filière plastique rigide : renouvellement de la convention avec la société VALORPLAST – **Approuvée à l'unanimité**
- Délibération n°2022-116 : Convention de partenariat avec EVODIA pour le traitement des plastiques à SYMETRI – **Approuvée à l'unanimité**
- Délibération n°2022-117 : Convention avec l'entreprise GREEN EFFECT pour la réception et la valorisation des déchets à SYMETRI : Avenant n°1 – **Approuvée à l'unanimité**
- Délibération n°2022-118 : Convention de partenariat avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Bourgogne – Franche-Comté – **Approuvée à l'unanimité**
- Délibération n°2022-119 : Adhésion du SYTEVOM au réseau régional Ordi3E – **Approuvée à l'unanimité**
- Délibération n°2022-120 : SYMETRI : avenant à la convention de partenariat définissant les règles de co-activité signée avec MTLs le 30 janvier 2019 – **Approuvée à l'unanimité**
- Délibération n°2022-121 : Création de la Commission Consultative d'Élaboration et de Suivi (CCES) du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) pour la période 2023-2029 – **Approuvée à l'unanimité**

- Délibération n°2022-122 : Convention de partenariat pour la mise en place d’animations auprès des écoles – Année scolaire 2022-2023 – **Approuvée à l’unanimité**
- Délibération n°2022-123 : Accompagnement des acteurs recycleries : prolongation conventionnement – **Approuvée à l’unanimité**
- Délibération n°2022-124 : Convention avec l’AFSAME pour l’exploitation de la recyclerie Grayloise – **Approuvée à l’unanimité**
- Délibération n°2022-125 : SMET 71 : Convention de partenariat pour le traitement de la collecte sélective – **Approuvée à l’unanimité**
- Délibération n°2022-126 : Pays Montbéliard Agglomération : convention de partenariat pour le traitement de la collecte sélective – **Approuvée à l’unanimité**
- Délibération n°2022-127 : Prorogation des contrats de reprises des matières issues du CDT suite à la prolongation du barème F de CITEO – **Approuvée à l’unanimité**
- Délibération n°2022-128 : Pays Montbéliard Agglomération : convention d’accès à déchetterie de Desandans – **Approuvée à l’unanimité**
- Délibération n°2022-129 : Délibération autorisant la signature de l’acte de cessation de la convention relative aux lampes usagées collectées – **Approuvée à l’unanimité**
- Délibération n°2022-130 : Contrat avec l’éco-organisme ECOSYTEM relatif à la prise en charge des déchets issus de lampes, collectés dans le cadre du service public de gestion des déchets – **Approuvée à l’unanimité**
- Délibération n°2022-131 : Contrat avec l’éco-organisme COREPILE : avenant n°1 au contrat de collaboration pour la reprise des piles et accumulateurs portables usagés et soutien à la communication – **Approuvée à l’unanimité**
- Délibération n°2022-132 : Contrat avec l’éco-organisme ECOMOBILIER (ECOMAISON) : relatif à la prise en charge des Articles de bricolages et de jardins – **Approuvée à l’unanimité**
- Délibération n°2022-133 : Contrat avec l’éco-organisme ECOMOBILIER (ECOMAISON) : relatif à la prise en charge des Jouets – **Approuvée à l’unanimité**
- Délibération n°2022-134 : Convention cadre Emploi & Compétences avec le Centre de gestion départemental de la Fonction Publique Territoriale de Haute-Saône – **Approuvée à l’unanimité**
- Délibération n°2022-135 : Convention cadre de mise à disposition de personnel contractuel par le service intérim du Centre de gestion départemental de la Fonction Publique Territoriale de Haute-Saône – **Approuvée à l’unanimité**
- Délibération n°2022-136 : Mise à jour du tableau des emplois : Suppressions/créations de postes – **Approuvée à l’unanimité**
- Délibération n°2022-137 : Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l’Expertise et de l’Engagement Professionnel (R.I.F.S.E.E.P.) : Mise à jour des groupes de fonctions – **Approuvée à l’unanimité**
- Délibération n°2022-138 : Création d’un emploi non permanent pour surcroît d’activité : Opérateur/trice polyvalent(e) – **Approuvée à l’unanimité**
- Délibération n°2022-139 : Création d’un emploi non permanent pour surcroît d’activité : Assistant(e) de gestion administrative – **Approuvée à l’unanimité**

- Délibération n°2022-140 : Création d'un emploi non permanent pour surcroît d'activité « Chargé(e) de mission Coordination Recyclerie Grayloise» – **Approuvée à l'unanimité**
- Délibération n°2022-141 : Création d'un emploi non permanent pour surcroît d'activité : Gardien(ne) de déchetterie ou de quai de transfert remplaçant(e) à compter du 1^{er} janvier 2023 – **Approuvée à l'unanimité**
- Délibération n°2022-142 : Création d'un emploi non permanent pour surcroît d'activité : Gardien(ne) de déchetterie ou de quai de transfert remplaçant(e) à compter du 15 mars 2023 – **Approuvée à l'unanimité**
- Délibération n°2022-143 : Création d'un emploi non permanent pour surcroît d'activité : Gardien(ne) de déchetterie ou de quai de transfert remplaçant(e) à compter du 16 mars 2023 – **Approuvée à l'unanimité**

MARCHÉS, AVENANTS ET CONVENTIONS SIGNÉS DEPUIS LE CONSEIL SYNDICAL DU 13 OCTOBRE 2022

- Marché 222495 avec Legras Industries pour la fourniture et la livraison de deux semi-remorques de 90m³ à fond mouvant pour les quais de transfert : avenant n°1 signé le 30/11/22 pour la modification de flocage sur les semi-remorques avec une impression photos offrant un meilleur visuel.

INFORMATIONS :

- Présentation des nouveaux agents
- Présentation de l'UVE par le nouvel exploitant SUEZ - Nicolas REQUIER
- Marché VALOBAT : le SYTEVOM est retenu pour la réalisation de prestations de collecte, tri, massification des déchets issus de produits et matériaux de construction du bâtiment
- Mise en demeure d'un délégué syndical
- Calendrier des prochaines réunions :
 - Jeudi 23 février 2023 : conseil syndical relatif au DOB
 - Jeudi 16 mars 2023 : conseil syndical relatif au vote des budgets